

The deflexivity, from Latin to Romance languages: a useful concept for the didactics of diachrony; examples in French and Italian

La déflexivité, du latin aux langues romanes : un concept utile pour une didactique de la diachronie ; exemples en français et en italien

Deflexivitate, din latină în limbile romane: un concept util pentru diacronia didactică; exemple în franceză și italiană

Louis BEGIONI

CAER EA 854, Aix-Marseille Université

E-mail: louis.begioni@gmail.com

Abstract

The concept of deflexivity created by Gustave Guillaume belongs to the evolution of languages. It let us understand in a systemic way not only the different phenomena but also the equilibrium relationships among the various subsystems. This paper proposes a reflection on the contrastive deflexivity in the nominal system and the verbal system from Latin to French and Italian. It focuses on the definite article, verbal person, their relationship to the sphere of belonging and suffixal derivation. By stressing attention on the mechanisms of redistribution (especially anteposition) morphology of Latin, it wants to provide some suggestions for teaching the diachrony of the Romance languages.

Résumé

Le concept de déflexivité créé par Gustave Guillaume s'inscrit dans le cadre de l'évolution des langues. Il permet d'appréhender de manière systémique les différents phénomènes et de comprendre les relations d'équilibre existant entre les différents sous-systèmes. Cet article propose une réflexion contrastive sur la déflexivité dans le cadre du système nominal et du système verbal du latin au français et à l'italien. Celle-ci porte principalement sur l'article défini, la personne verbale, leurs rapports à la sphère d'appartenance et la dérivation suffixale. En focalisant l'attention sur les mécanismes de redistribution (en particulier l'antéposition) de la morphologie d'origine, elle se propose de donner quelques pistes pour une didactique de la diachronie des langues romanes.

Rezumat

Conceptul de deflexivitate creat de Gustave Guillaume se înscrie în cadrul cercetării evoluției limbilor. El ne permite să înțelegem într-o manieră sistematică diferitele fenomene, precum și relațiile de echilibru între diferitele subsisteme. Această lucrare propune o reflecție contrastivă asupra deflexivității în cadrul sistemului nominal și al sistemului verbal, din latină în franceză și italiană. Privilegiem în cercetarea noastră articolul hotărât, persoana verbală, relația lor la sfera de apartenență, dar și derivarea sufixală. Prin concentrarea atenției asupra mecanismelor de redistribuire (în special: antepoziția) proprii morfologiei de origine, cercetarea noastră caută să ofere unele idei pentru didactica în diacronie a limbilor romane.

Key-words: *general linguistics, typological linguistics, linguistics of Romance languages, historic linguistics, diachrony, comparative linguistics, psychomechanics of language, didactics of languages.*

Mots-clés: *linguistique générale, linguistique typologique, linguistique romane, linguistique historique, diachronie, linguistique comparée, psychomécanique du langage, didactique des langues.*

Cuvintecheie: *lingvistică generală, tipologie lingvistică, lingvistica limbilor romanice, lingvistică istorică, diacronie, lingvistică comparată, psihomecanica limbajului, didactica limbilor.*

Dans cette réflexion, nous nous fonderons sur le concept de déflexivité afin de l'appliquer à l'apprentissage des principaux phénomènes d'évolution linguistiques du latin au français et à l'italien. Nous voulons ainsi donner des points de repères diachroniques simples réutilisables dans le cadre d'une approche didactique de la diachronie. Pour cela, nous nous appuyerons largement sur le numéro 178 de la revue *Langages* consacré à *La déflexivité* dans lequel nous avons avec Alvaro Rocchetti publié un article intitulé « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? » [1].

1. Comment définir la déflexivité ?

Dans l'évolution du latin aux langues romanes un certain nombre de phénomènes linguistiques peuvent être regroupés sous le concept de déflexivité. Traditionnellement, dans les langues romanes, ce terme, créé par Gustave Guillaume, s'applique à des déplacements — généralement des antépositions — de marques morphologiques dans le domaine nominal et le domaine verbal. Dans le cadre de la psychomécanique du langage, Ronald Lowe en donne une définition précise : il s'agit d'un « procès diachronique par lequel un signifié, initialement incorporé à la forme d'un mot, acquiert le statut de mot indépendant dans la langue » (2007 : 557). Pour Gustave Guillaume, ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à une forme sans matière.

Notre approche veut se situer dans la même perspective. Ainsi, si l'on reprend l'exemple de l'article défini, il s'agit d'un « mot indépendant dans la langue », mais qui reste syntaxiquement dépendant du substantif qu'il actualise. Il constitue bien une forme dématérialisée issue du démonstratif latin, mais cette réduction sémantique n'est pas totale : elle conserve les éléments d'actualisation et de détermination présents dans le démonstratif, rendant ainsi le lien entre l'article et le substantif beaucoup plus fort.

« Notre conception de la déflexivité est à replacer dans le cadre d'une systémique diachronique des langues où les évolutions successives correspondent au passage d'un système à un autre. La langue est en équilibre systémique à une époque T1 ; elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations qui vont s'insérer dans des processus plus fondamentaux. Les variations importantes vont engendrer un déséquilibre du système qui doit resystématiser l'ensemble de ses règles de fonctionnement afin de retrouver un nouvel équilibre à une époque T2. La déflexivité concerne le plan morphologique (puisque'il s'agit d'une redistribution de la morphologie) et le plan sémantique (puisque la construction de l'article défini repose sur une réduction sémantique) » [2].

2. Les mécanismes de la déflexivité

Considérer que la déflexivité se limite à la création d'un morphème indépendant venant se substituer provisoirement d'abord, puis définitivement, à la désinence, constitue bien sûr une vision réductrice de tels processus d'évolution ; toutefois, dans le cadre d'une approche didactique, elle a

l'avantage de présenter des mécanismes simples et symétriques pour tant pour le système nominal que verbal. « Par exemple, la déflexivité portant sur la disparition des désinences casuelles latines dans les langues romanes, aboutit, certes, à la création de l'article (exprimant le genre et le nombre), mais aussi à bien d'autres formes linguistiques : entre autres, les prépositions, le partitif, le gérondif français, les auxiliaires, les pronoms personnels sujets français, les diminutifs et les augmentatifs » [3].

Les mécanismes de la déflexivité sont plus complexes : ils passent, très souvent, par la constitution d'un mot lié qui, par une opération de saisie anticipée « désémantisante » reçoit une partie des éléments exprimés par la forme grammaticale de la langue d'origine. Ces nouveaux mots liés sont principalement antéposés et prennent en partie la signification des anciens morphèmes. Les autres éléments sont en général répartis sur l'ordre des mots et ce, dans le cadre du nouvel équilibre systémique qui s'est créé dans la langue romane. « La déflexivité se caractérise donc par l'ensemble des opérations de redistribution d'éléments morphologiques liés dans le cadre de nouvelles priorités hiérarchiques dans le système de la langue » [4].

Nous proposons maintenant de donner des exemples en français et en italien relatifs au pronom personnel sujet à l'article défini et aux suffixes pour lesquels l'opération d'antéposition est prédominante. Néanmoins, on peut observer et ce, plus rarement, le phénomène inverse de postposition. C'est le cas de la négation en français ; ainsi, la forme antéposée de l'ancien français *ne* va progressivement aboutir à un redoublement de la négation à l'aide de particules comme *mie*, *guère*, *point*, qui vont toutes privilégier la postposition. En français parlé d'aujourd'hui, avec la disparition du *ne* antéposé, c'est encore un élément postposé — *pas* — qui s'impose. On se rend bien compte ici du rôle fondamental joué par l'ordre des mots dans l'évolution morphologique des formes. Pour des raisons didactiques, nous avons décidé de présenter ensemble la déflexivité de l'article et celle du pronom personnel afin de mieux comprendre les différences de fonctionnement en italien et en français de la référence à la sphère personnelle.

3. Analyse comparative de la déflexivité de l'article et du pronom personnel sujet en français et en italien : perspectives didactiques

L'antéposition de l'article en français et en italien et celle du pronom personnel sujet en français doivent faire l'objet d'une étude comparative pour mieux comprendre les phénomènes de déflexivité et surtout pour mettre en évidence les différences fondamentales de fonctionnement dans les deux langues. Pour l'article, on peut observer que dans les deux langues, il s'agit d'une dématérialisation de l'adjectif démonstratif latin *illum* qui va exprimer les catégories du genre et du nombre de la désinence casuelle latine. Toutefois, ces fonctionnements présentent des différences importantes. L'italien conserve une double morphologie *lacas-a* alors qu'en français (surtout à l'oral), celle-ci tend à être portée par l'article « la maison ». La double morphologie de l'italien semble avoir des conséquences évidentes sur l'ordre des mots qui est bien « souple » dans cette langue. Une autre différence importante concerne la valeur de l'article défini italien.

Par rapport au français d'aujourd'hui, en italien contemporain – en ancien français et en latin classique –, les personnes interlocutives sont incluses dans une large sphère d'appartenance. Lorsque l'une d'elle apparaît, elle entraîne avec elle sa sphère d'appartenance. Le lien entre la sphère d'appartenance et la personne n'empêche cependant pas une distinction entre les deux : il est toujours possible de ne pas tenir compte de cette implication préalable. Ainsi, la phrase italienne *Quando compri una casa?* peut être traduite littéralement en français par « Quand veux-tu acheter une maison ? » parce qu'elle ne présuppose aucun rapport d'appartenance entre la maison et la personne de référence, la deuxième personne dans notre exemple. La maison n'est déterminée d'avance ni par la personne, ni par le contexte. En revanche, la phrase italienne *Quando compri la casa?* — largement plus utilisée que la précédente — présente l'article défini « la » qui montre que la maison est prise en compte dans la sphère d'appartenance de la personne. L'article défini *la* n'indique pas ici la détermination de la maison, comme c'est le cas de « la maison » en français

contemporain : bien au contraire, en italien, la maison reste tout à fait indéterminée. Le rôle de l'article ne porte que sur le lien d'appartenance de l'objet « maison » à la personne de référence. Étant donné que le français d'aujourd'hui, dans son fonctionnement morphosyntaxique, ne fait plus rentrer la maison dans la sphère d'appartenance de la personne, pour traduire, il faut remplacer l'article défini de l'italien par un article indéfini « Quand est-ce que tu achètes **une** maison ? ».

On peut en conclure que la dématérialisation du démonstratif vers l'article a été jusqu'à son terme en français contemporain et a abouti à une répartition complémentaire entre l'article indéfini « un » et l'article défini « le », alors qu'en italien, la valeur démonstrative – certes affaiblie –, est beaucoup plus forte qu'en français contemporain, et le rapport à la sphère de la personne est l'une des caractéristiques fondamentales ? Ce fonctionnement est très certainement à mettre en relation avec celui des démonstratifs. En italien (comme en latin classique), ceux-ci sont liés à la personne *questo* (1^{ère} et 2^{ème} personnes), *quello* (3^{ème} personne), alors qu'en français, l'adjectif démonstratif « ce » a remplacé *cist* (1^{ère} et 2^{ème} personnes) et *cil* (3^{ème} personne) de l'ancien français, et ne peut référer à l'espace et donc à la personne qu'avec l'adjonction postposée des adverbes « -ci » et « -là ». Il s'agit là aussi d'un phénomène évident de déflexivité.

Comment expliquer la disparition, en français contemporain, de la référence de l'article défini à la sphère de la personne ? Sans doute faut-il prendre en considération le fait que la personne soit avant tout liée au syntagme verbal et que le rapport de l'article défini en italien, avec la sphère d'appartenance de la personne, dépende directement de la personne contenue dans le syntagme verbal. En effet, en italien, le pronom personnel sujet n'est pas obligatoire. *Amo* signifie « j'aime », alors que *io amo* est une forme d'insistance qu'il faudrait traduire en français par « moi, j'aime ». Dans l'évolution de l'expression de la personne du latin vers l'italien, on peut observer un renforcement des désinences verbales exprimant la personne, soit par l'utilisation d'un système vocalique cohérent et qui tend à se généraliser à l'ensemble des conjugaisons — *-o* pour la première personne, *-i* pour la deuxième personne, *-a/-e* pour la troisième personne, *-mo -te* et *-no* pour les personnes du pluriel.

En français, la personne intraverbale, est sortie à l'extérieur du verbe : elle se construit en langue à la suite d'un processus de déflexivité parvenu à son terme. Une fois extraite de l'ensemble des constituants « intérieurs » au verbe (lexème verbal, aspect, mode, temps, personne et sa sphère de référence), la personne, représentée par le pronom personnel sujet, n'exprime plus qu'elle-même et ne peut plus avoir de liens anaphoriques avec les êtres et les objets. Seuls êtres et les objets qui contribuent à son identité restent attachés à la personne.

La déflexivité du genre et du nombre de la personne verbale tend à faire disparaître la désinence postverbale sentie comme redondante et ce, surtout au présent de l'indicatif. À l'oral, les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel ne peuvent être distinguées que par la présence du pronom personnel sujet. Pour la première personne du pluriel, la forme « nous chantons » est de plus en plus remplacée dans la langue parlée par « on chante ». Il s'agit ici d'un double phénomène caractérisé d'abord par le stade « nous, on chante » puis par « on chante ». On peut penser que l'identité formelle de la particule « on » et de la désinence « -on(s) » qu'elle pouvait remplacer par déflexivité, a joué un rôle déterminant dans le choix opéré par la langue française[5]. À la différence des autres personnes, la deuxième personne du pluriel semble résister à la déflexivité totale. Toutefois, dans la langue parlée familière et dans des contextes interlocutifs où une distance « focalisante » est créée par le locuteur, celle-ci peut être remplacée par la troisième personne du singulier (pour la forme de politesse) ou du pluriel. Ainsi, dans les exemples suivants :

Qu'est-ce qu'elle veut acheter la petite dame ?

Qu'est-ce qu'elles veulent acheter les petites dames ?

équivalents de « Que voulez-vous acheter ? », le locuteur (le vendeur) crée une distance interlocutive et donc « focalisante » qui tend à renforcer la dimension familière voire affective et/ou ironique de l'énoncé.

D'après ces quelques exemples, on peut observer que la déflexivité de la personne intraverbale est quasiment arrivée à son terme en français (surtout au présent de l'indicatif dans la langue parlée) alors que l'italien a renforcé son système désinentiel postverbal qui a pour conséquence majeure le maintien du lien à la sphère de la personne entre le système nominal et le système verbal.

4. Dérivation suffixale en français et en italien : une déflexivité asymétrique ?

Lorsque l'on compare la construction des diminutifs et augmentatifs dans les langues romanes, on peut constater que la plupart d'entre elles continuent d'utiliser des suffixes, comme c'était le cas en latin. Ils constituent un système morphologique très riche dans les divers degrés de leur catégorie, avec une combinatoire syntagmatique et sémantique très productive et nuancée. C'est ce que l'on peut observer dans la langue italienne alors que le français, pour des raisons d'évolutions systémiques divergentes, semble contraint d'abandonner ce fonctionnement morphologique et d'avoir recours par déflexivité à une explicitation paratactique.

En italien, à partir du substantif *uomo* (analysable morphologiquement en *uom-o* et en *om-* lorsque la base lexicale est atone), on peut avoir le paradigme suffixal suivant :

un om-on-e (augmentatif : 'un homme grand et fort')
un om-ett-o (diminutif : 'un petit homme')
un om-in-o (diminutif : 'un tout petit homme')
un om-acci-o (péjoratif : 'un sale bonhomme')
unom-iciattol-o ('un petit pauvre type peu recommandable')
un om-icciòl-o ('un petit homme intellectuellement limité')
un om-ucci-o ('un petit homme de peu de valeur')
un om-uncol-o ('un petit homme misérable et intellectuellement limité').

Pour ce substantif, on peut associer sur le plan syntagmatique des suffixes péjoratifs et augmentatifs :

un om-acci-on-e ('un grand méchant homme')
un om-acc(i)-in-o ('un homme petit et trapu')
un om-in-acci-o ('un rustre').

Pour les suffixes diminutifs, on peut rencontrer différents degrés.

Ainsi, le substantif *ragazz-o* ('garçon') peut recevoir une série de suffixes, tous orientés vers la petitesse :

unragazz-ott-o ('un petit garçon' - degré 1)
unragazz-ett-o (" " " " 2, plus petit que le degré 1)
unragazz-in-o (" " " " 3, équivalent à 'un tout petit garçon').

Dans le cas de :

unragazz-on-e ('un garçon robuste')

le suffixe *-on-* précise la corpulence et non la taille.

Pour la modalité appréciative, on aura les deux suffixations suivantes :

unragazz-acci-o ('un mauvais garçon')
unragazz-ucci-o ('un gentil petit garçon').

Avec *un ragazz-ucci-o*, le suffixe *-ucci-* prend une valeur de diminutif positif car *ragazz-o* est déjà, en lui-même, sémantiquement, un diminutif de *uom-o*, alors que dans *om-ucci-o* il prend une valeur de diminutif affectif. C'est donc la combinaison de la signification de la base lexicale avec celle du suffixe qui donne la valeur sémantique finale, sans compter que le contexte explicite ou implicite, ainsi que les focalisations interlocutives, peuvent être déterminantes. Ces exemples en italien, montrent la richesse de variations que permet la suffixation

Le français quant à lui ne dispose plus de ce type de mécanisme. Il est obligé de juxtaposer des éléments antéposés tels qu'adverbes et adjectifs. Il fait, en effet, exception dans les langues romanes : comme son substantif est construit en langue, il ne peut plus recevoir, à sa droite, en discours, de modificateurs morphologiques internes suffixés à la base lexicale. Mais le français a trouvé des solutions appropriées à son nouveau système de fonctionnement et ce, grâce à la déflexivité : il a développé, devant le substantif, un système de places, en nombre relativement limité, qui permet d'exprimer, à l'aide d'adjectifs et d'adverbes les valeurs autrefois exprimées par les suffixes. La syntaxe a donc pris le relais de ces variations suffixales.

Il reste, néanmoins certaines traces de suffixation — *fillette, maisonnette, garçonnet, etc.* —, mais les substantifs concernés appartiennent souvent à un registre de langue soutenu, sauf lorsque la lexicalisation, qui les touche tous, à différents degrés, est allée jusqu'à son terme : *poulet, louveteau, ourson, etc.* Ils s'éloignent ainsi de plus en plus de leurs lexèmes de base.

5. Conclusion

Dans les exemples de déflexivité que nous avons analysés en français et en italien, on peut observer qu'en dehors de l'article dans le cadre du système nominal, l'italien continue de conserver des caractéristiques flexionnelles dominantes encore très semblables à celles de la langue latine. Rien d'étonnant à cela puisque l'italien langue nationale, choisi à l'Unité italienne, est une langue encore très proche du toscan médiéval. En revanche, le français se sert de la déflexivité tant pour le système nominal que verbal et rompt les relations de l'article à la sphère personnelle et tend de plus en plus à construire une morphologie « déliée » en langue. Dans le cadre d'une approche didactique, on opposera donc typologiquement l'italien, langue encore largement flexionnelle au français qui commence à prendre les caractéristiques d'une langue « néo-isolante ».

Références

- [1] Begioni L. & Rocchetti A., « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? » in Begioni L. & Bottineau D. (eds), *La déflexivité in Langages 178*, Paris, Larousse, 2010, pp. 67-87.
- [2] Begioni L. & Rocchetti A., *Ibidem*, p.68.
- [3] Begioni L. & Rocchetti A., *Ibidem*, p.68.
- [4] Begioni L. & Rocchetti A., *Ibidem*, p.69.
- [5] Pour une analyse approfondie de ce phénomène voir Begioni L. & Rocchetti A., *Ibidem*.

Éléments de bibliographie

- Begioni, Louis & Bottineau, Didier (eds) : *La déflexivité, Langages 178*, Paris, Larousse, 2010.
- Begioni, Louis & Rocchetti, Alvaro : « La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? » in Begioni, Louis & Bottineau, Didier (eds) : *La déflexivité, Langages 178*, Paris, Larousse, 2010, pp. 67-87.

- Boone, A. & Joly, André :*Dictionnaire terminologique de psychomécanique du langage*, Paris, L'Harmattan, 2004².
- Moignet, Gérard :*Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973.
- Lowe, Ronald :*Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.
- Rocchetti, Alvaro :« De l'indo-européen aux langues romanes : apparition, évolution et conséquence de la subordination verbale » in Araùjo M. H. (ed), *Des universaux aux faits de langue et de discours – Langues romanes – Hommage à Bernard Pottier*, Université de Paris 8, Coll. 'Travaux et Documents 27', 2005, pp. 101-123.

